

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 septembre 2015

DADUE PRÉVENTION DES RISQUES - (N° 3044)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 21

présenté par
Mme Le Dissez

ARTICLE 15

Compléter l'alinéa 3 par le mot :

« conjoint ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.